

ANNONCES NOUVELLES
Sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général.

CONCERT AU PROFIT DES INCENDIES DE HULL
au Grand Opera, rue Albert, **MERCREDI, 26 MAI.**

- Ouverture... Musique des Gardes à Pieds (du Gouverneur).
- Trio "Tombé du Jour".....Fournet Madame Laframboise, Mademoiselles Aumond et J. Aumond.
- Trio, Concertant, "Don Giovanni" Mozart MM. Sleskal, Brewer et Mme Ksarans.
- Grand Air, "Les Adieux de Marie Stuart" Wislodymeyer Madame Laframboise.
- Trio, Concertant, Violon, Violoncelle, et Piano.....Beriot MM. Boucher, Brewer et Mme Boucher.
- Quatuor double, (a) "Fragrant Odours" (b) "Holy Music" Van Bree.

L'honorable M. Chapleau portera la Parole

- Ouverture Musique des Gardes à Pieds (du Gouverneur).
- Grand Trio, "Guillaume" Tell...Rossini MM. Roy, Belleau et Gauthier.
- Romance.....Mademoiselle J. Aumond.
- Quatuor, "Les Fleurs" Marth...Flotow Mme Laframboise, Mademoiselles Aumond, MM. Roy et Belleau.
- Solo de violon.....M. F. Boucher.
- Quatuor double, (avec solo de basse, M. Gauthier) "Valse infernale" Meyerbeer

Sieges réservés - 50 cts
Galerie - - - - - 25 cts

INCENDIES DE HULL Grande Soirée - Concert
Donnée sous le distingué patronage de Sa Grandeur MGR. DUBIELLE, par la Fanfare des Chaudières, Assistée du Club "L'œuvre de la Jeunesse" de la "Fanfare de Hull" et de la "Lyre Canadienne."

DIMANCHE, 23 courant, Dans la SALLE ST JEAN-BAPTISTE Rue Queen, Chaudières.

PROGRAMME
La Passerelle.....(Fantaisie).....F. Boissau Fanfare de Hull.
La Pergola.....(Polka).....Marius La Lyre Canadienne.
Le Canadien.....(Allegro).....H. Brenot Fanfare des Chaudières.
L'HOMME DE LA FORET NOIRE Drame en 3 Actes.
La Belle France.....(Alto Fantaisie).....Blanche Lyre Canadienne.
Le Patriote.....(Allegro).....H. Brenot Fanfare des Chaudières.
El Bravo.....(Fantaisie).....Mercadante Fanfare de Hull.

VIVE LA CANADIENNE.

A LOUER—Une spacieuse Ecurie contenant deux places, en très bon état et à des conditions avantageuses. Celui qui louerai pourrait aussi, s'il le désirait, trouver une excellente pension privée pour lui-même. S'adresser pour plus amples informations au No 136, rue Clarence, Ottawa, Mai 19, 1886—3in

ON DEMANDE—Une bonne cuisinière, s'adresser au No 11, rue Nepean, près de l'école Normale. 3in

PERDU—Une grosse traite à ancho, depuis huit jours, de la rue Centrale, Hull. Toute personne qui en aurait pris connaissance est priée d'en donner avis à Jos. Montreuil, rue Charles, Hull, 6ins

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Lefell, de la force de trois chevaux, en bon état. Peut être vue aux bureaux du "Canada."

LOTIERIE NATIONALE
—DE—
M. LE CURÉ A. LABELLE

VALEURS DES LOTS

Première série	850,000.00
GROS LOT	810,000.00
Deuxième série	810,000.00
GROS LOT	82,000.00

GRAND TIRAGE FINAL
—DES—
LOTS DE CETTE LOTERIE
Le 11 AOUT prochain
Les Gros Lots seront tirés

Hâtez-vous d'acheter vos Billets

COUT DU BILLET

Première série	81.00
Deuxième série	25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. E. LEFEBVRE, No. 19, rue St Jacques.

Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (États-Unis 8 cts)

Sirod d'érable nouveau, 30c la pinté, chez N. A. Savard.
Pommes sèches, 4 cts la livre, chez N. A. Savard.

LE SENATEUR O'DONOGHUE ET LES CATHOLIQUES.

M. Tassé a donné avis de l'interpellation suivante à la Chambre des Communes :

Le gouvernement a-t-il eu communication d'un document adressé aux électeurs d'Ontario, en date du 26 octobre 1882, lequel document signé : "Frank Smith et John O'Donoghue" contenait, entre autres choses, la déclaration suivante :

"Il y a deux partis politiques en ce pays, l'un s'appelle le parti conservateur ou libéral-conservateur, et l'autre le parti libéral ou la ré forme ; chaque parti s'attribuant la confiance du peuple et ayant un certain nombre d'adhérents parmi le peuple ; chaque parti a ses traditions, et reçoit une certaine mesure de support de la population catholique."

Les soussignés, de concert avec un grand nombre de leurs compatriotes catholiques, sont alliés au parti conservateur ou libéral-conservateur. Ils reconnaissent que ce parti et les sentiments politiques qu'il professe ont droit à leur support comme citoyens, et comme catholiques, ils déclarent que l'histoire de ce pays prouve que la population catholique a reçu de la part de ce parti seulement, une juste représentation dans le cabinet et dans le Sénat, une part équitable du patronage public et un support convenable en tout temps pour l'élection de leurs candidats.

D'un autre côté, ils affirment avec conviction que les relations entre le parti libéral ou de la réforme et les catholiques ont été des moins satisfaisantes pour ces derniers. Lorsque le parti de la réforme a eu des pouvoirs à exercer, ou du patronage à accorder, les catholiques mêmes ceux qui lui étaient directement alliés, sont restés sans représentation convenable au gouvernement et au Sénat ; les candidats catholiques ont été ouvertement abandonnés par les libéraux aux élections ; et le patronage public a été distribué sans aucun égard à leurs intérêts, sous un système administratif qui reconnaissait pratiquement ses intérêts, cependant, lorsqu'ils s'appliquaient au reste de la population. Et pendant plusieurs années, avant la période actuelle, l'église catholique, ses doctrines, ses cérémonies, ses ordres religieux, ses évêques et ses prêtres, et le peuple catholique en général, ont été les victimes de injures incessantes et de blasphèmes des organes reconnus du parti libéral ; lorsque dans la presse, dans la législation, et aux élections, le parti conservateur s'est toujours montré reconnaissant du support que lui ont accordé l'église et la population catholique.

L'alliance entre les deux partis, dans les affaires fédérales et provinciales, est maintenant rompue. Les conservateurs et les réformistes d'Ontario sont actuellement alliés aux conservateurs et aux réformistes de la Puissance. Chaque parti fait une profession publique de cette union. Et comme catholiques, les soussignés, d'accord avec des milliers de leurs concitoyens catholiques, désirent donner un support légitime à leurs amis politiques dans cette province, dans la ferme persuasion que leur politique sera aussi juste, et leurs actes aussi généreux qu'ils le sont dans les affaires de la Puissance. Bien que le parti conservateur, dans les affaires d'Ontario, se soit trouvé dans l'opposition de puis bien des années, il n'est rien dans les discours de ses chefs, dans les résolutions adoptées dans les assemblées, et publiées, qu'il ne puissent approuver cordialement comme citoyens, et rien qu'ils aient à répudier comme catholiques. Notre système d'écoles séparées doit beaucoup à la sagesse du parti conservateur. Ce parti reçoit, dans la législation, le support de quelques-uns de nos concitoyens catholiques. Il a présenté plusieurs catholiques comme candidats ; et s'il arrive au pouvoir, il se montrera aussi fidèle à ses amis catholiques, que les conservateurs catholiques lui ont montré eux mêmes de fidélité."

M. John O'Donoghue qui a signé ce document, est l'honorable monsieur qui a été fait l'un des membres du Sénat ?

AU PETIT NEGRE
520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple : chaussures élastiques pour hommes, d'une piastre et vingt-cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du Canada.

Société de Colonisation
Dimanche prochain au soir, il y aura assemblée des membres de la société de colonisation du diocèse d'Ottawa, dans les salles de l'Union St Joseph. Tout le monde est invité à y assister.

NOUVELLES DE QUÉBEC

Morts subites
Samedi le 15 courant, est décédé subitement M. Octave Larue, épiciier du faubourg Saint-Jean, à l'âge de 58 ans.

Vendredi matin, un menuisier nommé Jean Bédard, et demeurant à Saint Roch, est tombé foudroyé pour ainsi dire, à deux pas de la boutique de l'entrepreneur Kelly, rue d'Youville, faubourg Saint-Jean, où il venait d'obtenir du travail.

Il semble y avoir progression dans le nombre de morts subites.

La dernière victime est une jeune femme de Lévis, bien connue à Québec, madame Téphospor Charland, femme du fils du constructeur de navires du même nom.

Mde Charland, née Céline Dorval, n'était âgée que de 28 ans.

La diphtérie
Un médecin dit qu'il y a 60 à 76 cas de diphtérie dans la ville.

Notre confrère M. Tarte, du Canada, a deux enfants atteints de cette maladie.

L'ÉCOLE ST JEAN-BAPTISTE

Il y a eu séance du bureau des écoles séparées, hier soir, sous la présidence de M. Campeau. Le bureau était au complet.

LECTURE DE LETTRES
Lecture d'une lettre de M. Fitzpatrick demandant la position de principal de l'école Saint-George avec un salaire de \$500

Lecture d'une lettre de Mgr Duhamel offrant de construire une école sur les lots du bureau, près de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Lecture d'une lettre du révérend Père Gonthier appelant l'attention sur la malpropreté de certaines écoles et sur la nécessité de faire une séparation entre deux classes dans l'école de la rue Murray.

L'ÉCOLE NORMALE
Le comité d'économie interne fait rapport qu'il laisse au bureau à décider l'établissement d'une école normale, telle que proposée par le ministre de l'instruction publique.

M. l'inspecteur McCann favorise l'établissement de cette école.

M. Campeau et M. Esmonde sont d'avis que les conditions imposées par le gouvernement pour l'établissement de cette école sont trop onéreuses, et le projet est abandonné.

L'ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE
L'ordre du jour amène ensuite la motion de M. Smith pour reconsidérer la décision du bureau en faveur de la construction de l'école Saint-Jean-Baptiste.

M. Marsan fait un discours très fort et rempli de chiffres et statistiques, concluant en faveur de la construction de l'école.

M. Esmonde dit que depuis la dernière séance du bureau il est allé visiter l'emplacement de la nouvelle école et qu'il a eu l'occasion de connaître l'opinion des paroissiens de Saint-Jean-Baptiste au sujet de cette école. Il a trouvé l'emplacement de la nouvelle école excellent à tous les points de vue, bien qu'il fut prévenu contre l'endroit ; il dit que l'école doit être établie près de l'église, c'est l'endroit le plus central pour tous ; where the church goes the rest follows, dit-il, et avant longtemps le quartier Victoria ne sera plus utilisé que comme emplacement à empiler le bois et pour voies de chemin de fer. Les seuls détails à régler maintenant pour que M. Esmonde vote en faveur de l'école sont les plans et l'établissement d'une classe anglaise dans cette école, et l'établissement d'autres classes anglaises ailleurs.

M. Campeau fait un long plaidoyer et demande au bureau d'en voter la construction.

M. Drapeau parle alors dans le même sens que M. Campeau.

Sur motion de M. Esmonde le bureau s'ajourne à mardi prochain avec l'entente que dans l'intervalle les plans et estimations seront préparés.

Les champions du Canada
Les joueurs de foot-ball de Montréal sont irrités au suprême degré de la défaite que leur ont fait subir samedi dernier, les joueurs de foot-ball du collège d'Ottawa. On accorde généralement au condamné cinq minutes pour maudire son juge, mais dans ce cas-ci les joueurs de Montréal dépassent les bornes. Il est vrai qu'il n'est pas plaisant de se voir enlever par des collégiens le titre de champions du Canada, mais MM. les Montréalais sont injustes au suprême degré en publiant sur leurs journaux des accusations de partialité à l'adresse de l'arbitre, accusations qui sont complètement fausses. Ils feraient bien mieux de se montrer plus dignes de leur défaite et prendre les exercices nécessaires pour avoir leur revanche, s'il y a moyen.

DANS LA CAPITALE

Aux abonnés
Notre agent, M. Légaré, fait en ce moment la visite des abonnés qui nous doivent des arrérages. Nous espérons que l'on s'empressera de solder les comptes que l'on nous doit, car si l'on veut que nous donnions un bon journal, un journal complet au point de vue des nouvelles, cela coûte cher, et il faut que nous rentrions dans les fonds qui nous sont dûs. Nos abonnés nous sont priés de se rappeler qu'à partir du 1er mai l'abonnement est payable d'avance ou au mois. Il nous est complètement impossible d'attendre à la fin de l'année pour recevoir le prix de l'abonnement. Il nous faut payer nos employés toutes les semaines et non pas à la fin de l'année. Ainsi donc, que les Canadiens français d'Ottawa et de Hull qui veulent avoir un journal à eux s'empressent de nous payer le prix de leur abonnement. Pour une année d'abonnement payée d'avance nous donnerons en outre un magnifique portrait de S. Grandeur Monseigneur Duhamel ou une diminution de 10 0/0 sur le prix de l'abonnement.

Omission
Les noms de Madam et de M. Boucher ainsi que celui de M. le docteur Prévost ont été omis, hier, involontairement parmi les instrumentistes qui doivent prendre part au prochain concert au profit des incendiés. Le nom de M. Emmanuel Tassé aurait du paraître aussi parmi ceux des chanteurs.

Petites notes
Il n'est pas probable que le conseil de ville vote quelque chose pour les incendiés de Hull.

La ville a gagné en Cour Suprême son procès avec la compagnie du chemin de fer Canada Atlantique qui réclamait \$500,000 de bonus.

Le temps qu'il fait
Nous sommes favorisés, aujourd'hui, de la première chaude journée de mai.

Bien tapé
Tout un esclandre, hier soir, au Russell House. Vers six heures, le Dr Prévost causait avec quelques amis quand un individu s'avançant insolent le couvoya rudement. Le docteur se tourna vers lui et lui demanda d'être plus civil. Celui-ci qui est un gillard très long, très effilé, riposta par l'injure que voici : *You d... son of a bitch.* Aussitôt dit, aussitôt fait. *Bitch* était à peine articulé que le Dr Prévost lui logea deux coups de poing dans la face. Il paraît que le docteur a appris la boxe dans son jeune temps, et qu'il s'en souvient encore. C'est du moins l'opinion de celui qui acru que sa haute taille pouvait suffire à faire accepter pareille injure. L'homme à l'œil noyé ne riposta pas, et fila prestement. Il filait encore aux dernières nouvelles.

Cour de Police
19 mai—L'enquête judiciaire est encombrée de spectateurs ce matin. La première cause appelée est celle d'un nommé Ed Corisse peu assaut sur un hôtelier du nom de Lépine. Nombre de témoins sont entendus et finalement Corisse est condamné à \$2 et les frais ; Peter McCauley, vieillard, pour avoir mendié sur la rue, est renvoyé en prison pour deux semaines ; Xavier Deault sur accusation de vol sur la personne et d'assaut, cause remise à mardi prochain ; Ths. Burk, jeune homme accusé de vol d'hauts et de divers articles, plaide coupable et allègue qu'il avait l'intention de vendre ces effets afin de se procurer l'argent nécessaire pour l'aider à retourner dans le Lancashire, d'où il vient ; il est condamné à 6 mois de prison commune aux travaux forcés, le magistrat lui accordant, comme étranger, le minimum de la peine qu'il a méritée par la gravité de son offense ; Henry Cook, faussaire, qui s'est servi du nom de son ancien patron, M. Morgan, pour obtenir des articles d'épicerie et de l'argent, est renvoyé en prison, à sa demande, jusqu'à mardi prochain.

ECHOS DE HULL

Bureau de Poste à Aylmer
Une députation du village d'Aylmer, composée de M. le préfet Cormier et de MM. Foran, Devlin, MacDougall, Rambold, Kenny et Capitaine Goulet, a eu une entrevue, hier, avec MM. Alonzo Wright au sujet de la construction d'un bureau de poste à Aylmer. M. Wright a promis de soumettre la demande au gouvernement qui ne se refusera pas, sans doute, d'accéder à cette demande.

Belle soirée
Dimanche dernier, les amateurs du Cercle Dramatique et Littéraire Canadien de Papineauville ont donné une magnifique représentation au profit de l'association Saint-Jean-

Baptiste. On y a joué avec beaucoup de succès "Le Conscri", comédie en deux actes, "Le Divorce du Tailleur", petite pièce comique et une amusante pantomime intitulée : "Les Exploits d'un barbier". La salle était comble et les spectateurs, par leurs applaudissements réitérés, ont prouvé qu'ils s'amusaient bien. De fait, les divers rôles ont été fort bien interprétés et dont nous félicitons les amateurs qui assurément, ne s'en tiendront pas là.

Le piano était tenu par madame J. H. Kearney et M. L. Dr Smith. La recette nette a été de \$50,00.

EDUCATION
CONSIDÉRATIONS PRATIQUES RELATIVES A L'ÉDUCATION MORALE

Le plus grand devoir de l'instituteur est, sans contredit, celui de former l'éducation morale de ses élèves. Il assume, à cet égard, une grande responsabilité. Le cœur de l'enfant est un terrain où poussent pêle-mêle les bonnes et les mauvaises plantes, et si l'on n'a soin d'extirper celles-ci, elles auront bientôt étouffé les autres pour croître ensuite et se multiplier à leur aise. Comme un jardinier habile qui racine les herbes pémicieuses, l'instituteur zélé et consciencieux a toujours l'œil ouvert sur l'innocence de ses jeunes élèves, malgré précieuses confiés à ses soins ; et, à la moindre apparition d'un vice naissant, il use des moyens nécessaires pour l'empêcher de se développer.

La prudence est la première règle qui doit servir de guide dans les mesures à prendre par rapport à la moralité d'un être. Le sujet est extrêmement délicat, et il demande des précautions, si l'on ne veut voir empirer le mal, au lieu d'y remédier.

C'est à la cause du vice qu'il faut d'abord remonter pour le déraciner complètement. Le plus souvent le vice vient du mauvais exemple ou de la mauvaise éducation de famille. Que des parents, hélas ! croient avoir rempli leurs devoirs, lorsqu'ils ont pourvu à la nourriture et au vêtement de leurs enfants ! L'éducation morale est pour eux lettre morte. Les défauts naissants ne sont que des espérances ; on les regarde comme des gentillesse ; on en rit ; on les excite même, et l'on ne songe pas que l'on allume peu à peu dans un jeune cœur un feu qui deviendra, avec le temps, l'incendie des passions.

Que de fois aussi, d'imprudents, de coupables parents, donnent eux-mêmes l'exemple de la perversité.

En présence de ces deux causes, la tâche de l'instituteur est très difficile. Je suppose qu'il découvre chez un élève un penchant au vol. Il se bornera d'abord à le tenir en défaut dans des exhortations adressées à toute la classe ; mais il se gardera bien de rien dire qui puisse désigner le coupable ; il saisira ensuite toutes les occasions possibles pour montrer les conséquences qui sont à redouter. S'il n'obtient pas d'amélioration, il se ménagera un entretien avec l'élève, et il cherchera à lui peindre les dangers auxquels il s'expose pour l'avenir.

Si les parents sont à blâmer, il ne donnera pas son avis qu'avec réserve, évitant d'indiquer qu'ils sont eux-mêmes la cause première du désordre. En se renfermant dans des généralités, on peut toucher la plaie du doigt. Des phrases comme celle-ci : "Mon ami, si l'on avait des parents, des maîtres, des camarades qui oublient leurs devoirs, il faudrait bien se garder de les imiter, etc., etc." feront toujours une impression favorable. Une petite histoire préparée à dessein, et dans laquelle on supposera une situation analogue à celle dont il s'agit, produirait aussi le meilleur effet.

Si tous les moyens dictés par la persuasion, la prudence et la circonspection ne sont suivis d'aucun résultat satisfaisant, il devient urgent d'user de mesures plus énergiques. Aux avis, aux exhortations doivent succéder des punitions proportionnées à la mauvaise volonté manifestée par l'élève.

L'immoralité est funeste quand elle s'attache à un élève, mais les suites en sont terribles quand elle devient contagieuse dans une école. "Une brebis galeuse a bientôt affecté tout le troupeau." Si la bonté, la patience sont les premières vertus de l'instituteur, il est des cas où ces qualités deviennent un excès. Lorsque l'intérêt général de l'école est en jeu, il doit être sans pitié ; il a un grand devoir à remplir. L'arbitraire soigneur n'hésite pas à couper une branche gangrenée et des fruits abondants le dédommagent de son sacrifice.

DECES
A Québec à l'âge de 53 ans, Cyrille Junot, écri, employé civil.
Ses funérailles ont eu lieu hier matin.

Au faubourg St Jean, Québec, le 13 courant, Joseph, Lorozone, Edouard, âgé de 3 mois et 20 jours, enfant de Victor Cantin, hortier.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
On recevra jusqu'à vendredi le 21 courant inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné pour le parachèvement de l'église de la Pointe à Gatineau ; ces soumissions devront être faites pour la maçonnerie et la charpenterie séparément et non conjointement. Les plans et devis seront déposés à l'évêché d'Ottawa. On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

J. CHAMPAGNE, Ptr.
Ouvr.
Pointe à Gatineau, près d'Ottawa.

Le stock de banqueroute de Thériault et Laflamme se vend à moitié prix au magasin neuf de P. Rochon, coin des rues Rideau et Nicholas.

Sirod d'érable nouveau, 30c la pinté, chez N. A. Savard.
Mesdames, si vous voulez avoir des marchandises sèches à moitié prix, allez chez P. Rochon, coin des rues Rideau et Nicholas.

FUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

—Par ma foi !... l'abbé, fit-il avec l'aisance impertinente d'un grand seigneur qui se croit partout chez soi, nous avons pris sans façon votre cure d'assaut, et nous y tenons garnison, comme vous voyez... Je suis le duc de Sairmeuse, et voici mon fils, le marquis.

Le curé s'inclina, mais il ne parut pas qu'il fût fort touché de la qualité de ses visiteurs.

—Ce m'est un grand honneur, prononça-t-il d'un ton plus que réservé, de recevoir chez moi les anciens maîtres de ce pays.

Il souligna ce mot : anciens, de telle façon qu'il était impossible de se méprendre sur sa pensée et ses intentions.

—Malheureusement, continua-t-il vous ne trouverez pas ici, messieurs, les aïeux de la vie auxquelles vous êtes accoutumés, et je crains...

—Bast !... interrompit le duc, à la guerre comme à la guerre, ce qui vous suffira, la'bée... Et comptez que nous saurons reconnaître de façon ou d'autre le dérangemement que nous allons vous causer.

L'œil du curé brilla. Ce sang-ne, cette familiarité choquante, cette dernière phrase outrageante atteignirent la ferté de l'homme violent caché sous le prêtre.

—D'ailleurs, ajouta gaiment Martial, que les angoisses de Bibiane avaient beaucoup amusé, d'ailleurs nous savons qu'il y a un poulet en mue...

—C'est-à-dire qu'il y avait, monsieur le marquis...

—La vieille servante, qui reparut soudain, expliqua la réponse de son maître. Elle semblait au désespoir

—Doux Jésus !... monsieur, clamait-elle, comment faire ?... Le poulet a disparu... On nous l'a volé pour sûr, car la mue est bien fermée.

—Attendez, avant d'accuser votre prochain, interrompit le curé, on ne nous a rien volé... la Bertrande est venue ce matin me demander quelques secours au nom de sa fille qui se meurt ; je n'avais pas d'argent, je lui ai donné cette volaille dont elle fera un bon bouillon...

Cette explication changea en fureur la consternation de Bibiane.

Elle se campa au milieu du salon, un poing sur la hanche, gesticulant de l'autre main.

—Voilà pourtant comme il est s'écria-t-elle en montrant son maître, moins raisonnable qu'un enfant, et sans plus de défense qu'un innocent... Il n'y a pas de paysanne bête qui ne lui fasse accroire tout ce qu'elle veut... Un bon gros mensonge arrosé de larmes, et on a de lui tout ce qu'on veut... On lui tire ainsi jusqu'aux souliers qu'il a aux pieds, jusqua' au pain qu'il porte à sa bouche. La fille à la Bertrande, messieurs, une malade comme vous et moi !...

—Assez !... disait sévèrement le prêtre, assez !...

Puis, sachant par expérience que sa voix n'avait pas le pouvoir d'arrêter le flot des récriminations de la vieille gouvernante, il la prit par le bras et l'entraîna jusque dans le corridor.

M. de Sairmeuse et son fils se regardaient d'un air consterné. Était-ce là une comédie préparée à leur intention ?

Evidemment non, puisqu'ils étaient arrivés à l'improviste.

Or, le prêtre que révélait cette querelle domestique, n'était pas leur fait.

Ce n'était pas là, il s'en allait du tout au tout, l'homme qu'ils espéraient rencontrer, l'auxiliaire dont ils jugeaient le concours indispensable à la réussite de leurs projets.

Cependant ils n'échangèrent pas un mot, ils écoutaient.

On entendait comme une discussion dans le corridor.

Le maître parlait bas, avec l'accent du commandement.

La servante s'exclamait comme si elle eût été stupéfiée.

(A continuer)

Par
Pour
Édit
Ot
IRLA
Que
liste q
tre jou
Le p
réal, c
nes, a
catholi
de Mo
des do
dais ca
L'inspe
ctric d
catholi
biblioth
Martin
dais ca
conseil
thologique
gréte p
teur d
un Iran
reurd u
M. Dan.
que. Les
publics
Irlandais
taw. E
moins in
co-religio
Plusie
plus en
catholique
fait une
publics ?
réal ? E
Macdonal
M. M. Star
Goodwin,
du canal
ly ? Et M.
seur perp
parlement
catholique
péchés d'a
contrat au
donnait dr
RES

"Un ho
ble," disait
la convenit
"aucune
"nom. Il
"ter, il doit
"par une v
"services à
"le garder
"parties les
"lage de se
"Que la
"autant q
"partout,
"langue de
"les, la lan
"devez être
"de le prie
LES FEM
M. Lucien
s'extasie sur
les canadien
Il existe, a
vain, une s
je veux dire
qui est com
des vieux us
catholique v
volontaire,
paroissien et
de toute récol
En vertu de
sixième enfan
revient de d
prend des s
ses frais.
Chose dign
n'est pas dans
un seul villag
la sorte trois o
lui.
M. Nicot n
peu la note !